

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRESENTS : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Sébastien BLANCHET, M. Michael SIROT, M. Stéphane BAILLY (arrivé à 18h40 au point numéro 2), Mme Véronique SIROT, M. Michel BOUVET, M. Denis AGOGUÉ, Mme Marie-Paule STOUPAK.

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Gwennaëlle GEORGES (pouvoir à Mme SIROT) et Mme Céline BRETON (pouvoir à Mme NOYER)

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 20 février 2026

Date d'affichage : 20 février 2026

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du 7 janvier 2026**
- 2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 7 janvier 2026**
- 3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 7 janvier 2026**
- 4. Approbation du Compte de Gestion 2025**
- 5. Approbation du Compte Administratif 2025**
- 6. Affectation du résultat 2025**
- 7. Vote des taux communaux**
- 8. Vote du Budget Primitif 2026 et du taux de fongibilité**
- 9. Redevance d'occupation du domaine public Orange pour l'année 2025**
- 10. Informations**
- 11. Questions diverses**

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du 7 janvier 2026** – Le Conseil Municipal approuve, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, le procès-verbal du 7 janvier 2026.
- 2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 7 janvier 2026** – Aucune décision n'a été prise.
- 3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 7 janvier 2026** – M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 7 janvier dernier.

4. **Compte de Gestion 2025** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, approuve le compte de gestion 2025, dressé par le receveur.
5. **Compte Administratif 2025** – Le Conseil Municipal, hors de la présence de M. le Maire et sous la présidence de Mme Françoise NOYER, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, approuve le Compte Administratif 2025, laissant apparaître un excédent de 115 966.74 € en section de fonctionnement et un déficit de 215 992.48 € en section d'investissement.
6. **Affectation du résultat** – Le conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, après avoir adopté le compte administratif 2025, décide d'affecter au budget 2026 le résultat cumulé : report 2024 et résultat de clôture de l'exercice 2025, soit la somme de 682 197.76 € en excédent de fonctionnement - article 002 et la somme de 584 794.65 € en excédent d'investissement – article 001.
7. **Vote des taux communaux** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2025 et de reconduire pour 2026 les taux suivants :
 - Taxe d'habitation : 23,32 %
 - Foncier bâti : 37,79 %
 - Foncier non bâti : 41,79 %
 - CFE : 22,58 %
8. **Budget Primitif 2026 et taux de fongibilité** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, a approuvé le Budget Primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 408 102 € en section de fonctionnement et à 1 664 570 € en section d'investissement et décide d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2026.
9. **Redevance d'occupation du domaine public Orange pour l'année 2026** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents ou représentés*, décide d'appliquer les tarifs proposés prévus par le décret pour la redevance d'occupation du domaine public due par Orange et sollicite cette dernière pour le versement de cette redevance au titre de l'année 2026 pour un montant de 3 257.09 €.

14. Informations

- **M. le Maire** informe les membres de l'assemblée :

- ✓ Que le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché lors de la crue de février dernier due au débordement de la Judelle et de la rivière du Moulin Neuf. La Loire n'a heureusement pas débordé dans le Val de Léré. Le PCS sera mis à jour, car beaucoup de numéros de téléphone ont changé, tant au niveau des habitants de la zone inondable que des personnes de la réserve communale. Une seule maison a été inondée et quelques travaux seront à prévoir à la suite des dégâts causés sur les chemins.

Arrivée de Mme Gwennaëlle GEORGES à 19 h

- ✓ Les travaux de la Place sont bientôt terminés. Il ne reste plus que quelques pavés à remettre en place.
- ✓ Que les travaux du Pont du Petit Pâtis seront peut-être reportés en 2027.

- ✓ Qu'il a reçu le Président de l'association AIDIV. Un courrier commun avec la Mairie a été adressé à VNF pour solliciter d'une part l'entretien des fossés pour éviter tout débordement et d'autre part, le compte-rendu de l'intervention sur le siphon effectué fin 2025, qui n'a toujours pas été transmis.
- ✓ Donne lecture de la carte de remerciements de Madame SERTA pour le pot de retraite et les cadeaux qui lui ont été offerts par la municipalité.
- ✓ Que l'opération « La Loire propre » se tiendra samedi 7 mars ; rendez-vous est donné aux bénévoles à 8 h 30 devant l'Eglise de Léré.
- ✓ Informe qu'une nouvelle association a vu le jour à Léré « Paillettes et Pansements » qui a pour objectif de soutenir les malades et les aidants touchés par le cancer. Une première rencontre est organisée à la Mairie (salle des mariages) le samedi 7 mars 2026 à 10 h. Plusieurs projets sont en cours dont notamment une projection de cinéma en plein air à Sury-près-Léré.
- ✓ Répond à la question que M. BOUVET avait posé au précédent conseil par rapport à l'endettement de la commune. Après consultation des bilans financiers, le taux d'endettement par habitant était en 2020 de 1 240 € et en 2025 il est de 855 €.

15. Questions diverses

○ M. Stéphane BAILLY :

- ✓ Informe que les travaux du SIRVAA ont débutés vers les Chaumes Blanches. M. Sébastien BLANCHET apporte quelques précisions sur leur déroulement.

○ M. Michel BOUVET :

- ✓ Demande si la commune a réfléchi à une prise en charge pour la destruction des nids de frelons asiatiques. M. le Maire répond qu'il en sera discuté avec la prochaine équipe municipale.

○ M. Denis AGOUE :

- ✓ Indique qu'à la suite de la crue de février, des branchages sont à évacuer sur la Judelle.
- ✓ Demande également qui a déposé des tas de cartons sur le trottoir face à la Poste. Le Maire indique qu'un courrier sera adressé au propriétaire du logement à proximité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le 13 mars 2026

Le Maire,

François RENAUD